



## Principe

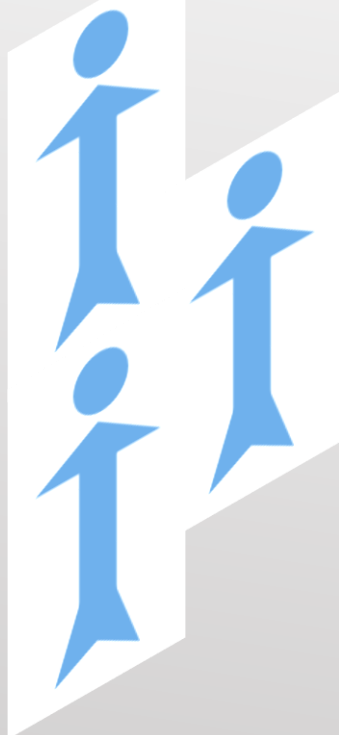


### Les donateurs

### L'organisation

### Le bénéficiaire

### L'enfant



## Conditions

- Don anonyme
- Doivent garder un minimum de 24 jours ouvrables par an pour eux-mêmes

- Soumis à son autorisation
- Depuis le 30/5/2015, dispositif accessible dans le secteur privé ET LE SECTEUR PUBLIC

- Doit présenter un certificat médical attestant de la maladie grave

- Doit être gravement malade
- Besoin présence soutenue
- Doit être âgé de moins de 20 ans